



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
💻 03.22.95.16.81
@ adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

RASSEMBLEMENT DES JOUEUSES U8F et U9 FEMININE

LIEU : TEAMS5 (25, rue le Tintorêt à Amiens)

**DATE : Samedi 11 février 2023
De 10h00 à 12h00**

RDV à 9h45

JOUEUSES U8F/U9F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
F. C. AILLY SUR SOMME	PRANGERE LAHNA - PROTIN MIA
USOAAS	BASSEUX MELINE- SAVARY KELIA - LEFEVRE AELYS - COURTOIS JADE - MAGNIER EMMA - LEFEVRE ZOE - PRONIER CHLOE
A.S. 2 A	VILPOIX LOUNA - GAMBIER LILOU
AMIENS AF	LEMBA NSIMBA KEREN ELONGA
AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	MINKOUE DARDINIER FELINA - GALLOIS DUGENEST EVA - GILLES NOEMIE - REZIGA MARWA - RIACHI SOFIA
C.S. AMIENS MONTIERES	GOVIN LUCY - AKERELE FEYI
ESP.S. PIGEONNIER	KATTOUFI CHERIFA
F.C. PORTO AMIENS	HAMRAOUI SELMA
O. AMIENS	TYMKOW JADE - REBOUH LILYA- MAJJAT ZEYNEB
R.C. AMIENS	TASHI TSANG TENZIN
TEAMS5 ACADEMIE	BIENVENU HEIDY LEE
ET. S. DES DEUX VALLEES	COQUET JULIETTE
S.C. BERNAVILLE PROUVIL	PICHAUDOU MAELLYS
SEP BLANGY BOUTTENCOT	MORAND MAYLLIE
F.C BLANGY TRONVILLE	HENNOUNI ELYANA - PIERRE CLEA
U.S. CAMON	MEYNARD LENNIE - FINET VERANE - CLARO LIMA ROMANE
A.S. CERISY	MAURICE ROMANE
AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES	ERIMA LUNA - PONCHART JADE - ROGER LOU ANNE - DODRE MEISSA - THIROUX SHYNESS - PIERRE ENORA
ET.S. CHEPY	BOGNER SHAINA
U.S. CORBIE	GILLERON KENDRA
U.S.DAOURS	DUFOUR LYNAELLE - VASSEUR LENAELLE
R.C. DOULLENS	LABIS CLOE
O. EAUCOURT	TRAULLE MAELA
F.C. ESTREES MONS	DELORME NOELIE - NIECE ELOISE - AZOUZ DUCHESNE LILOO
S.C. FLIXECOURT	LEVITRE BENOIS CHLOE
SPORTING CLUB FOUILLOY	BOURDON ROSE
U. S. NIBAS FRESSENN.	DUPONT LIZA
U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN	DEGREMONT LENA - RINGOT ZOE - DERAMBURE CASSIE
A.S. GAMACHES	QUENEUILLE MARILOU
U.S. HANGEST SANTERRE	MAUPAS LOELIE

L'AUXILOISE	FRASER MELINE - FABRE LILOU - STROZYK ADELE - HELLUIN LOUISE - CREMETZ JULIA - CARON MAURINE
O. LE HAMEL	BONNIERE CELIA - LEROY MAILY - BILLON CHLEA
ENT. LE TITRE-SAILLY	OFFRY ELISE - MICKELSEN ELYNA
AVENIR DE L'ETOILE	DESSEAUX ELEANA - LERAILLE LILYMAY
U.S. LIGNIERES CHAT.	LEBORGNE LILY ROSE
A. LONGPRE LONG CONDE	O BERTILLE
ESC LONGUEAU	BOULBALI CAMELIA - LEKEHAL ASSIA - COUTURE ELEANA
U.S. MARCHELEPOT	THOMAS ENOLA - CREPIN LIWENN - LEROY MAELLA - CREPIN LEANE
F.C. MAREUIL CAUBERT	FRISE ELYANA
U.S. C. DE MOISLAINS F.	HINCELIN JOY - CAPLIER CARLA - WARGNY ZOE
O. DE MONCHY-LAGACHE	HERY AMBRE
A.S. DU PAYS NESLOIS	FAGOT LOUYANA
U.S. NEUILLY L'HOPITAL	ANSBERT SHERYLANN
F.C. OISEMONT	BOUCHER LEONIE
SP.C. DES TEMPLIERS	PRUVOT MANON - LEVE SALOME
ENT.C.A.F.C. PERONNE	COUTINHO LILIA - JAROSZ JADE - EL AISSAOUI ANISSA
POIX BLANGY CROI. F.C.	LAURENT BOUHAFI INES - THIEBAULT MAELYS
U.S. QUEND	DARRAS CINTAS ALYA - MATHUREL LUCY
A.S. QUERRIEU	AIT NAMANE SARAH
A.S. QUESNOY LE MON.	PRUVOST LOUISE
F.C. LA MONTROYE	CUVILLIER LISON - LUZIN BARBIER SOIZIC
ASF RIBEMONT	FRANCOIS LILOU - MINET ELEANORE - RAULOT LEA
U.S. ROSIERES	POULLIER SHANNA - MAUFROY LOUNA -PECQUET MAELANE
UF DU SANTERRE	WINNEPENNINCKX ROSY - POULLIER SHANNA
ROYE - DAMERY ENT. S.	BOUDIN CROMBEZ AMBRE
U. S. ROYE NOYON	BLAUD LAYA - DUBREUIL SASHA - ALVES DA CUNHA MARCIA
F. C. RUE-LE CROTOY	DEROSIERE ELENA
U.S. SAILLY SAILLISEL	DUPUIS MELY
ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN	GUIZELIN MORELLE LANA
RC SALOUEL SALEUX FOOTBALL	DELARUE ILYANA - BERRISOUL NOHA - POLLEUX JULIETTE - CAUWET MEANE - PAPIN ZELIE
F.C. CENTULOIS 1924	VERVELLE MANON
A.S. TALMAS PICARDIE	PETIT ELISE
AAE VILLERS BOCAGE	DUFRENOY AIMIE
ES. STE EMILIE EPEHY	FAGLAIN ILONA
A.S. VISMES AU VAL	ROUSSEL LOUANNE

ATTENTION : PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour les accompagnateurs majeurs

ENCADREMENT	Commission Féminines
--------------------	----------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Encadrements, P. TRANQUILLE (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUSE DEVRA:	
• Se munir de l'équipement sportif de son club d'origine	• Présenter sa Fiche individuelle
• Présenter avec un masque	• Avoir sa gourde ou bouteille d'eau personnelle
• Avoir des chaussures adaptées en fonction des terrains	• se présenter en tenue
• respecter les protocoles sanitaires	•